

# COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2017

### PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, N. LAVIER, D. LEBLANC, M. MONGET, J-Y. RAQUIN

Absents excusés : S. BIGUEUR (pouvoir à O. FELTIN), S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA),

C. LAMBERT (pouvoir à D. CLAVEL), V. MIGUEL (pouvoir à N. LAVIER), L. POMMIER (pouvoir à I. CHARRY), M. VEAULIN (pouvoir à J-F. GARNIER)

### OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 2 MAI 2017

Néant.

### FINANCES ET GESTION

#### Budget

Le conseil valide à l'unanimité les décisions modificatives relatives à la reprise d'écritures antérieures imposée par l'assujettissement à la T.V.A. des opérations de zone artisanale et de maison de santé.

#### Elections législatives

Les permanences du bureau de vote ont été constituées pour les deux tours de scrutin.

#### Grand Chalon

Différents programmes d'aides publiques concernent la commune :

. FPIC (fonds de péréquation intercommunal) : la dotation communale sera confirmée prochainement après validation par le conseil communautaire.

. Fonds de relance : attribution de 27 173 € à la commune

. FAPC (fonds d'agglomération aux projets communaux) : 27 192 € pour la rue du Roi

. FAAPAS (fonds d'agglomération pour l'aide et la promotion des activités sportives) : 5 712 € à répartir entre CSLG - Raquettes de Saint-Loup - Détente et Loisirs - Marchons Ensemble, selon des critères préfixés par le Grand Chalon

On rappelle que le Grand Chalon aidera le projet de maison de santé par une dotation de 85 000 €.

Maurice BAILLON représentera la commune au sein de la CLETC (commission locale d'évaluation des transferts de compétence) lors de la réunion du 26 juin à 18h30 en salle du conseil de la Com. d'agglo. à Chalon-sur-Saône.

Le Syndicat Mixte Chalonnais rendra visite à la commune le 13 juin. Il est apte à monter des dossiers complexes de demandes de soutien, par exemple auprès de l'Union Européenne.

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Zone d'activités des Plantes

Les travaux de voirie primaire et de réseaux sont achevés, ce qui libère la vente des terrains pour la pharmacie et l'usine Mécanique et Services. Les actes seront toutefois régularisés après délivrance des permis de construire en cours d'instruction. La ligne 20 000 volts est enterrée et le transformateur 640 KVA de la Z.A. est opérationnel.

#### Maison de santé

Après la phase de préparation en cours, les travaux commenceront le 3 juillet, ce qui correspond à un achèvement en avril 2018. La subvention de la région reste en attente de notification.

#### Urbanisme

L'opération de six lots entre Galoupière et Plain des Bois, qui sera desservie par l'allée de la Famille Claire, a déjà fait l'objet de 5 dépôts de permis de construire.

## **Travaux**

Salle polyvalente Alain Carillon, les réfections intérieures seront réalisées par l'entreprise Cheveau entre le 12 juin et la fin du mois. L'entreprise MAIRET construit l'auvent extérieur côté avenue de la Gare.

## **Etang d'Arras**

L'entreprise ROUGEOT a commencé le modelage du bassin écrêteur. Le conseil entérine une indemnisation de 150,10 € pour le fermage 2017, due à l'exploitant. Il valide aussi la participation de 450 € à verser au SYDESL pour le déplacement de 3 lampadaires rue du Clozeau et avenue des Voyageurs.

## **Syndicat des Eaux de la Basse-Dheune**

Le syndicat fait actuellement réaliser le remplacement de la conduite de 90 mm en fonte grise de la rue du Parc, objet de deux fuites récentes, par une conduite en PVC 16 bars de 125/140 mm qui apportera un meilleur service aux riverains. Concomitamment, les poteaux incendie seront réinstallés le long de la rue, avec un équipement à chaque extrémité (au raccordement avec la rue des Perrelles et la route de Meursanges) et un troisième qui sera repositionné au centre du tronçon, à proximité du chemin de la Pacotte. Investissement total : 130 000 € H.T.

## **Signalisation**

Le maire présente aux conseillers les nouvelles plaques de rue et les nouveaux numéros de maisons, proposés par la société Signaux Girod en acier émaillé de très belle facture. Le conseil retient le bleu comme couleur de fond, avec des lettres blanches. Les conseillers sont chargés de repérer tous les panneaux de leur secteur, en précisant s'ils sont à installer sur poteau ou sur façade. Yves GROSERRIN se chargera de diffuser aux conseillers la liste numérotée des habitations par rue.

## **COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, VIE ASSOCIATIVE**

### **Réception des animateurs des NAP**

Les animateurs des nouvelles activités pédagogiques de l'école communale seront reçus et remerciés par la municipalité le 29 juin à 19h00 dans la salle d'évolution du groupe scolaire. Le maire et le conseil sont favorables à la reconduction à l'identique du programme et des horaires de NAP pour la prochaine année scolaire. Ce point sera débattu lors de la prochaine réunion du conseil d'école. Au-delà, tout dépendra d'éventuelles nouvelles dispositions gouvernementales.

### **Festivités du 14 juillet**

On rappelle que cette année tout sera regroupé le vendredi 14 au soir, à partir de 17h00/17h30. Le nouvel auvent en cours de construction dans l'angle nord-ouest du bâtiment devrait être achevé d'ici là et donc disponible pour les besoins de la restauration rapide prévue.

Jean-Frédéric GARNIER organise le jeudi 15 juin à 20h00 au foyer familial une réunion de préparation et de répartition des tâches entre les différents acteurs concernés par la manifestation.

## **FORET ET ENVIRONNEMENT**

### **Fleurissement**

Le maire tient à féliciter les acteurs du fleurissement estival et ses organisateurs Lionel POMMIER et Alexis BELORGEY. Il relève en particulier la qualité des travaux faits autour du calvaire et place Délissey au nord de l'église, avec la participation efficace des employés communaux.